

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE: S. MARCOTTE

RÉDACTEUR-EN-CHEF: HECTOR FABRE

Prix de l'Abonnement

Edition quotidienne, par an \$3.00
Edition hebdomadaire, par an 1.00
Invariablement payable d'avance.
On peut aussi s'abonner pour six mois ou pour trois mois

Prix des Annonces

Six lignes, première insertion, \$0.50
Chaque insertion subséquente, 0.12
Chaque ligne en sus, première ins. 0.08
Chaque ins. subséquente, p. ligne, 0.04

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT
DU 3 FÉVRIER 1882.

LA FILLE MAUDITE

PREMIÈRE PARTIE.

LE CRIME D'UN AUTRE.

(Suite.)

La révélation inattendue de l'aubergiste avait, en effet, un caractère de gravité exceptionnelle.

Le juge de paix pensa qu'il ne pouvait garder le silence sur ce qui avait été dit devant lui, le matin dans le pré du Seuilon, au sujet de Jean Renaud. Il rapporta fidèlement les paroles de la femme et des deux domestiques.

L'expression de sévérité du visage du juge d'instruction s'accrut encore.

—Encore Jean Renaud, dit-il; vous le voyez, cet homme semble apparaître fatalement. Déjà, même, on parle du fusil. La victime a été frappée d'une balle, ce qui est une nouvelle prévention contre Jean Renaud, dont l'arme doit être naturellement chargée pour la chasse aux loups. Une femme dit: J'ai vu Jean Renaud, il avait son fusil; deux hommes, qui l'ont vu également, affirment qu'il ne l'avait pas; ceci est à éclaircir.

Un des hommes que le maire avait chargés de garder le mort s'avança alors près de la table des magistrats.

—Messieurs, dit-il, hier soir j'ai vu Jean Renaud à Frémicourt; il allait au moulin; je puis certifier qu'il n'avait pas son fusil.

—Quelle heure était-il?

—Je ne sais pas au juste, mais il faisait nuit.

—Monsieur le maire, dit le juge d'instruction, voulez-vous avoir l'obligeance de prier une personne du dehors d'aller dire au meunier qu'on l'attend immédiatement à la mairie.

Le maire sortit de la salle.

Dix minutes après il rentra avec le meunier qui était accouru tout en farine.

—Approchez, Monsieur, lui dit le juge d'instruction, et veuillez répondre aux questions que je vais vous adresser en disant toute la vérité. Vous avez eu hier soir la visite d'un habitant de Civry appelé Jean Renaud?

—Oui, Monsieur.

—A quelle heure?

—Il devait être plus de neuf heures.

—Quel était le motif de cette visite?

—Il venait voir si du grain qu'il m'avait donné était moulu.

—Savez-vous s'il venait directement de Civry?

—Il arrivait de Terroise, où il était allé pour affaire.

—Portait-il un fusil?

—Non, Monsieur.

—A quelle heure est-il sorti de chez vous?

—Ma foi, il était bien dix heures et demie; nous nous sommes un peu amusés à causer en buvant un petit verre.

—Merci; c'est tout ce que j'avais à vous demander; vous pouvez vous retirer.

La sortie du meunier fut suivie d'un instant de profond silence.

traire; elle prétend avoir vu Jean Renaud dans la soirée avec son fusil. Je crois au témoignage de celle-ci comme à celui des autres.

Cette femme peut avoir rencontré Jean Renaud à six heures et demie, à sept heures et même plus tard ayant son fusil, et on peut parfaitement l'avoir vu un quart d'heure, dix minutes après, ne l'ayant plus. Si Jean Renaud est le coupable que nous cherchons, il avait prémédité son forfait, et il y a lieu de supposer qu'il a caché dans les champs l'arme qui devait lui servir à commettre le crime.

Suivons-le à son départ du moulin: Il sort de Frémicourt, il est dix heures et demie; il va prendre son fusil à l'endroit où il l'a caché, vient s'embaucher au bord de la route et il attend...

Le crime accompli, il s'approche de sa victime pour s'emparer sans doute de ce qu'elle porte sur elle. Le malheureux respire encore; son meurtrier le soulève, le traîne; dans quel but? Je ne puis le deviner. Peut-être a-t-il déjà le remords de son crime et cherche-t-il à secourir celui qu'il vient de frapper mortellement. Mais la victime retombe, ce n'est plus qu'un cadavre...

Si le meurtrier a eu un moment de regret, de repentir, c'est déjà passé. Déjà dans son espoir de s'emparer d'une somme importante, il dédaigne les pièces de monnaie qui sont dans la poche du gilet; il sait, ou il espère qu'il trouvera ailleurs ce qu'il convoite. Il s'éloigne, il marche, il arrive à Saint-Irén et à une heure, comme nous venons de l'apprendre, une femme voit Jean Renaud, surnommé le tueur de loups, sortir furtivement de la maison de l'aubergiste Bortaux.

D'où venait-il? D'achever son œuvre. A moins que sa visite dans la chambre de la victime n'ait été suivie d'une nouvelle déception.

Le maire de Frémicourt baissa la tête. Comme lui, le juge de paix était consterné. Tous deux connaissaient Jean Renaud et lui portaient un véritable intérêt; mais, après ce qu'ils venaient d'entendre, il était impossible qu'ils essayassent d'élever la voix afin de protester contre la terrible accusation qui pesait sur lui.

Les preuves les plus accablantes s'étaient subitement accumulées contre le malheureux Jean Renaud, et les paroles du procureur de la République venaient de démontrer sa culpabilité avec une clarté, une logique impitoyables, qui ne laissaient même pas subsister un doute.

Le procureur de la République se leva, fit un signe au juge d'instruction et au juge de paix, et les trois magistrats, s'étant retirés au fond de la salle, causèrent un instant à voix basse. Puis le juge d'instruction appela le brigadier:

—Combien avez-vous de gendarmes? lui demanda-t-il.

—Deux.

—Vous en laisserez un de planton à la porte de la mairie. Accompagné de l'autre, vous allez vous rendre à Civry et vous arrêterez Jean Renaud le tueur de loups.

—Et si nous ne le trouvons pas?

—Il faut espérer qu'il n'a pas déjà pris la fuite. Dans le cas contraire vous reviendriez immédiatement et nous aviserions.

—Oh! faudra-t-il le conduire?

—Vous l'amèneriez ici, et si nous ne sommes pas encore revenus de Saint-Irén, où nous allons nous rendre, M le maire voudra bien mettre une nouvelle pièce du bâtiment communal à votre disposition, et vous garderez à vue le prisonnier.

—Allez, brigadier, allez, et faites diligence.

Le gendarme sortit en faisant le salut militaire.

XIII

L'ARRESTATION.

Les gendarmes arrivèrent à Civray à quatre heures. Ils se rendirent chez le maire, lui donnèrent connaissance du mandat dont ils étaient chargés, et se

frent indiquer par lui la demeure de Jean Renaud.

Ils laissèrent leurs chevaux attachés à une palissade et se dirigèrent vers la maison du tueur de loups, qu'il était facile de reconnaître, car elle se trouvait isolée d'une cinquantaine de pas environ des autres habitations.

Jean Renaud venait de rentrer. Il se disposait à prendre une heure de repos pour retourner au pré au moment de la fraîcheur.

Les gendarmes entrèrent.

Jean Renaud ne pensa point qu'il venait pour l'arrêter, mais seulement lui demander des renseignements qu'il était bien décidé d'ailleurs, à ne pas leur donner.

Il se leva et s'avançant vers eux: —Bonsoir, messieurs, dit-il; qu'y a-t-il pour votre service?

Geneviève regardait les deux agents de la force publique avec une surprise effarée.

—Jean Renaud, dit le brigadier d'une voix légèrement émue, car lui aussi connaissait le tueur de loups et sa bonne réputation, je viens vous arrêter.

Le malheureux fit deux pas en arrière et devint livide.

Geneviève bondit sur ses jambes et s'élança vers les gendarmes.

—Arrêtez mon mari! exclama-t-elle: pourquoi?

Puis, aussitôt, elle poussa un cri perçant.

—Ah! le crime, le crime de la nuit dernière! fit-elle d'un voix sourde.

Elle attacha sur les gendarmes son regard affolé et recula à son tour.

Jean Renaud revint de sa stupeur.

—On arrête les voleurs, dit-il, pas moi.

—Les voleurs et les assassins, répliqua le gendarme.

Geneviève fit entendre un gémissement et tomba sur une chaise.

—Et c'est pour cela que vous êtes ici? reprit Jean Renaud; qu'est-ce que cela veut dire? — Est-ce qu'on croit que c'est moi? Par exemple, ce serait trop fort!... Moi, un voleur, un assassin! Il n'y a pas de gens qui me connaissent pour le penser. C'est une plaisanterie, n'est-ce pas? On sait bien que je suis innocent, que je ne peux pas être un criminel.

—Ce n'est pas à nous de juger si vous êtes innocent ou coupable, dit le brigadier.

—Ainsi, on me soupçonne, on m'accuse, moi!

—Oui.

—Mais c'est impossible, c'est absurde!

—Vous vous expliquerez devant le juge d'instruction.

—Ainsi, reprit le malheureux d'une voix qui malgré lui trahissait son émotion, c'est donc bien vrai, vous venez m'arrêter?

—C'est notre mandat. Si vous voulez emporter quelque chose avec vous, prenez-le vite, car nous sommes pressés.

Geneviève restait immobile sur sa chaise et comme pétrifiée. Mais quelque chose d'horrible se passa dans sa gorge et pesait lourdement sur sa poitrine. Elle avait les yeux secs, arides et une fixité effrayante.

—Mais je suis innocent, je vous jure que je suis innocent! s'écria Jean Renaud, ne pouvant pas admettre que, n'étant pas coupable, on eût cependant le droit de l'arrêter.

—Tant mieux pour vous, Jean Renaud, répondit le brigadier; nous n'en sommes pas moins obligés de vous emmener et même d'employer la force, si vous refusez de nous suivre volontairement.

INVENTAIRE.

Afin de faciliter l'inventaire et de faire place aux nouvelles marchandises du printemps qui vont bientôt nous arriver, nous avons décidé de vendre pendant une période de

DIX JOURS
NOS MARCHANDISES D'HIVER

A UNE
GRANDE REDUCTION.

Nous conseillons aux personnes qui ont encore besoin de ces marchandises, de ne pas laisser échapper cette occasion.

Nous attirons tout spécialement l'attention sur notre assortiment de

BONNETERIE ECOSSAISE
que nous importons directement des meilleures maisons d'Ecosse et que nous vendons très bon marché.

Nous défions la concurrence pour les

LAINAGES DE FANTAISIE
car non seulement notre assortiment est considérable mais il est aussi des plus variés et des plus riches. Il comprend aussi Couvertures de toute grandeur et de tout prix, ainsi que Laines assorties à meilleur marché que l'an dernier.

AVIS!
Nous continuerons à vendre pendant dix jours encore, à prix extrêmement réduit, la balance de nos

MARCHANDISES DES FÊTES.
Nous offrons maintenant en vente, à très bas prix, la grande quantité de

COUPONS
de toutes sortes de marchandises qui se sont accumulés dans notre magasin pendant la dernière saison.

FYFE, WRIGHT & LEITCH
4, rue de la Fabrique.
19 janvier 1882.

MARCHANDISES D'ÉTAPE
Notre assortiment de Marchandises en Coton et en Toile est maintenant au complet. Nous offrons les meilleures fabriques qui puissent être obtenues. Lesquelles sont reconnues partout comme étant les meilleures valeurs en ville et aussi comme ayant de très long temps donné entièrement satisfaction aux acheteurs.

Coton blanc fort
Coton blanc moyen à l'usage des familles.
Coton à oreilles, etc.
Coton uni et croisé de toute largeur pour draps de lits.
Toile à Nappes, Serviettes de Table.
Toile à Oreillers, Toile à Draps de lits.
Toile à Serviettes en patrons ou à la verge.
Toile Irlandaise et Toile ouvrière.
Toile de Toile, Coutil.
Piqué et Batiste blanche pour robes.
Garnitures en Batiste, de King pour vêtements de dessus.
Garnitures unies ou avec bordure en Dentelle de Cash.
Garnitures en Mousseline brodées très bonne valeur.
Corsets Anglais et Français pour dames, les deux plus nouvelles patrons.

AUSSEI
Une grande variété d'Indiennes et Coton satinés expédiés pour Robes d'enfants.
Batiste épinglée Anglaise et Française pour Chemises de messieurs.

5 per cent d'escompte pour argent comptant.

GLOVER, FRY & Cie.
28 janvier 1882.

VENTE ABSOLUMENT SANS RÉSERVE
AVANT L'INTENTION DE QUITTER QUÉBEC

aussitôt que j'aurai disposé de mon fonds de commerce, j'ai résolu de l'écouler

Aussi vite que possible

UN IMMENSE SACRIFICE!!
CETTE VENTE

Etant faite de bonne foi, DE GRANDES CHANCES SERONT OFFERTES AUX ACHETEURS,

attendu que tout l'assortiment doit être vendu.

JOHN LAMB
Edifices de la Young Men's Christian Association,
Vis-à-vis le Marché Montcalm.
12 janvier 1882—1m

A. E. COURCHESNE
CALLIGRAPHE

Pensionnat, Université Laval, QUÉBEC.
Ouvrages spéciaux exécutés avec une perfection remarquable
23 janvier 1882—15

A LOUER.

Au village de Lauzon, près de l'église de St. Joseph de Lévis, un magasin préparé pour le détail des marchandises et des épiceries, avec un hangar à deux étages situé en arrière.

Ce magasin est dans le voisinage du Bassin de radoub, sur la ligne du chemin de fer du Québec Central maintenant en construction, et à quelques pas de la ligne projetée de l'embranchement de St. Charles.
S'adresser à

F. X. COUILLARD,
Village de Lauzon.
28 janvier 1882—1mp

A LOUER.
Le magasin dernièrement occupé, rue St. Paul par M. George Brousseau, ferblantier.
S'adresser à

ARTHUR H. MURPHY.
21 janvier 1882.

A LOUER.
Une de ces magnifiques résidences situées sur la Terrasse Hamel, Grand Allée, occupée à l'heure qu'il est par M. Arthur H. Murphy.
S'adresser à

E. G. CANNON, N. P.
21 janvier 1882.

A LOUER.
Magasins, Résidences privées, Bureaux, Hangars et Entrepôts.

Le soussigné ayant loué les édifices occupés ci-devant par MM. Thibodeau & frère, désire en sous-louer certaines parties. C'est un poste de commerce de première classe. Les édifices font face d'un côté à la rue Sous-le-Fort, et de l'autre au marché Champlain.

A. TOUSSAINT.
5 janvier 1882.

MAGASIN ET LOGEMENT A LOUER.
Magnifique poste d'affaires occupé par S. T. Garant, libraire, porte voisine de la Banque d'Économie. S'adresser sur les lieux

S. T. Garant transporteur, ex printemps, sa librairie, au No. 6, vis-à-vis le magasin où occupe aujourd'hui.
31 janvier 1882.

A VENDRE.
UN MOULIN A FARINE neuf ainsi qu'une magnifique terre avec maison et grange. Le tout situé dans la paroisse de St. Moïse, comté de Rimouski.
S'adresser à

AUGUSTIN ROSS,
Station de Ste. Flavie.
23 décembre 1881—3m

TROIS MAISONS A VENDRE.
Une située au coin des rues Hermine et Bayard, pour un bon poste de commerce, les deux autres résidences privées, une rue Barot et l'autre rue Metcalfe. Conditions avantageuses.

S'adresser à JOSEPH DECHENE,
No. 100 rues Hermine et Bayard, St. Sauveur, Ou à G. T. Tremblay, notaire, rue St. Jean, Ou à Ls. Leclerc, notaire, rue la Couronne.
17 janvier 1882—15

GOELETTE A VENDRE.
Golette des Pilotes No. 2, "Sir E. P. Tache,"

avec tous ses agrès (est excepté) la dite Golette est actuellement en quartier d'hiver au chantier de M. Marquis, à St. Joseph de Lévis.
S'adresser pour information au

BUREAU DES PILOTES,
Québec.
Ou à

M. AUGUSTE DESPRÉS,
Surintendant des Pilotes,
Résidant à St. Joseph, de Lauzon
13 janvier 1882.

DEUX MAGNIFIQUES PIANOS A VENDRE
PAR

Oct. Lemieux & Cie.
Nous avons reçu deux magnifiques Pianos (carres de 7 octaves), boîte en bois de rose richement sculptée étant deux instrument de qualité supérieure. Ils seront vendus à moitié prix de la valeur et seront garantis pour aucun temps détré par l'acheteur.

S'adresser à notre Salle d'Annon, rue et faubourg St. Jean, Québec.
PAR OCT. LEMIEUX & CIE.
Encanteurs.
30 décembre 1881.

VIGNOBLE de la VILLA
ILE ST. PIERRE.
LACERIE, CANADA.

Le soussigné offre en vente les produits des vignobles ci-dessus, comprenant les vins de première classe suivants:

CATAWBA.
ST. AUGUSTIN.
ST. EMILION
ET AUTRES CRUS.
Liste des prix expédiée sur demande.
M. BROWN,
113 rue St. Pierre,
Québec.
23 janvier 1882—1m

(A continuer.)

ANNONCES NOUVELLES.

A Louer—Ed. J. Cannon, N. P. Catastrophe de chemin de fer—S. Wilson Drum. Commis demandé—F. M. Dechêne. Soumissions demandées—Thibaut, Frères & Cie. Valentins—Valentins—A. F. E. Durveau. A Louer—L. J. C. Fiset. Librairie du bon marché—A. O. Raymond. Maison à vendre à St. Romuald—Th. Bégin. Salle de Musique—J. B. Sparrow. Déménagement—F. T. Thomas. Chocolat—Menier—John Hope & Cie. Société de Prêts et Placements de Québec—Louis Bourget. Marchandises d'Etape—Glover Fry & Cie. Jeunes filles demandées—Boite, 936 Bureau Poste, Québec. Inventaire—Fyfe, Wright & Leitch. Vente par encan—Oct. Lemieux & Cie.

QUEBEC

VENDREDI 3 FEVRIER 1882

GAZETTE DU JOUR.

On croyait le Globe définitivement guéri de ses anciennes hallucinations anti-françaises. Depuis plusieurs années, les symptômes de cette fièvre avaient disparu. Le fantôme de la domination française ne hantait plus le cerveau troublé de notre confrère. L'horizon du journal semblait s'être agrandi avec son format.

Nous regrettons de dire que le mal qu'on croyait étouffé a reparu et que le Globe rage en ce moment contre nous. Sir John a pourtant une majorité dans l'Ontario comme dans Québec; il s'appuie même à la fois sur toutes les provinces. Mais le grand organe de l'opposition, entre tous ces concours apportés à la politique nationale, ne veut voir que le nôtre. Celui-là lui est odieux, et voici le langage qu'il tient dans un de ses récents articles :

Sir John A. Macdonald n'a plus la moindre prétention de traiter impartialement les provinces confédérées, et il cherche maintenant un point d'appui dans une combinaison absolument semblable à celle qu'il employa jadis. Il a jeté par dessus bord tout simulacre d'égards pour l'Ontario, perdu même tout désir de se concilier notre province, et il se rejette sur Québec pour y chercher sa principale force. Il est confiant de pouvoir, au moyen de la corruption et de l'artifice politique, conserver à côté de ses Bleus assez de députés d'Ontario et des autres provinces pour se former une majorité suffisante. Il compte que les promesses, le favoritisme, les secours donnés à propos aux entreprises privées, lui permettront de gagner, dans chaque province, quelques partisans disposés à subir le joug de ses alliés français.

Dans la poursuite de ce but, le premier ministre n'est pas empêché, mais aidé par son cabinet. Celui-ci ne renferme que deux députés d'Ontario, tous deux faibles, qui ont toujours été considérés comme de peu de valeur par la population de cette province, et qui sont par conséquent exempts de cette crainte de perdre la considération publique qui empêche parfois les politiciens sans principes mais puissants de trahir des intérêts qu'ils sont censés représenter. M. Mackenzie Bowell et M. John O'Connor se garderont bien de gêner la chance qu'ils ont de se retirer un jour avec quelque grosse prébende, en assumant le rôle de défenseurs de leur province. Les trois résidents d'Ontario qui représentent le sénat dans le ministère sont encore moins homme à oser se lever devant celui qui les a placés, sir John. N'ayant ainsi aucun collègue gênant à comprimer, le premier ministre s'est vu en position d'agir en accord avec les ministres à l'intérieur et avec le potentat Chapleau au dehors.

Il s'en est suivi que Québec n'a pas été seulement traitée avec une déférence pleine d'effusion par le gouvernement fédéral, mais que ses Tories ont la satisfaction de voir sir John, à leurs ordres, violenter les droits et la liberté d'Ontario et essayer de dépouiller cette province d'un vaste et riche territoire. Sir G. E. Cartier avait promis à ses partisans qu'ils mèneraient la Confédération, et avec l'aide de sir John, cette promesse est présentement remplie avec usure.

Sans doute le premier ministre met

une grande bonne volonté à suivre les ordres de ses partisans de Québec. Ce n'est pas seulement parce qu'il est vieux et inapte au combat qu'il se laisse mener par eux, ni parce que cette soumission lui vaut un vote nombreux et solide. Il a, en outre, une longue liste de griefs à venger contre l'Ontario. Le Haut Canada n'a jamais été à sa disposition que passagèrement; les amis du bon gouvernement ont toujours trouvé leur principale force ici, et aux dernières élections, ils ont jeté sir John pardessus bord. En livrant les rênes aux Bleus, sir John punit les résistances d'Ontario d'une façon très pratique, et, sans aucun doute, très agréable pour lui-même.

Le tableau, on le voit, est fort chargé; mais, même si les couleurs en sont exagérées à plaisir, il ne saurait nous être absolument désagréable. S'il est vrai qu'on nous gâte à ce point, si nous sommes à ce point tout-puissants: eh bien, consolons-nous du chagrin que cela fait aux autres, par la pensée que le prestige que nous donnons de pareilles invectives accroîtra peut-être à la longue notre influence réelle.

INFORMATIONS.

—Le bref pour l'élection de South Simcoe a été lancé. La nomination aura lieu le 6 du courant, et la votation le 16.

—Les débats se continuent à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Ecosse sur le projet de loi pour céder toutes les compagnies de chemins de fer de la province à une compagnie. Tous les députés qui ont pris part aux débats jusqu'à présent, à l'exception de trois, se sont prononcés en faveur de ce projet qui sera probablement adopté par une forte majorité. On ne sait pas s'il sera approuvé ou rejeté par le Conseil législatif.

GÉNÉRAL DE MIRIBEL.

Voici sur ce général dont on a tant parlé depuis un mois, quelques détails empruntés du Figaro: Sorti de l'École Polytechnique à vingt ans, en 1852, M. de Miribel était capitaine d'artillerie à Solferino. Là, il fut blessé par une balle, aux deux mains, pendant qu'il les tenait croisées sur la lumière d'un canon, pour redresser le tir. Au Mexique, il se signala magnifiquement dans l'attaque du pénitencier du Puebla.

Il a été officier d'ordonnance du ministre de la guerre Randon. Il travaille donc pour la troisième fois dans l'hôtel de la rue Saint-Dominique. Il accompagna le général Fleury dans son ambassade à Saint-Petersbourg. Il revint à Paris—trois heures avant que Paris ne fût fermé... Le général Ducrot remarqua alors le jeune lieutenant-colonel d'artillerie. A quarante quatre ans, il était général—ayant dans toute l'armée une réputation militaire qui l'imposait au choix des chefs. On sait le reste. M. Gambetta est allé chercher à Lyon le général de Miribel, qu'il n'avait vu que deux fois. Il l'emmena malgré lui d'une œuvre militaire dont l'importance est incomparable. La voici.

Le général de Miribel est non-seulement un praticien militaire des plus remarquables; il est encore un stratège de grande race. Depuis plus de deux ans, il emmène sur les frontières de l'Est, des officiers à qui il fait—j'allais dire, sur le vif—des conférences admirables. Ces déplacements très coûteux lui sont permis par sa grande fortune—qui dépasse aujourd'hui, depuis la mort de son beau-père, plus de cent mille francs de rente.

Aujourd'hui, le général de Miribel est l'officier de l'armée française qui connaît le mieux le terrain de nos frontières de l'Est. C'est lui qui a dans sa poche la clef de la porte de la France... qui ouvre sur l'Allemagne!

Il a épousé Mlle de Gouchy. Ses enfants sont anciens élèves des Jésuites.

Petit. Epaules larges, carrées. Taille puissamment charpentée. Tête forte. Front haut qui se hausse chaque jour—grâce à la chute des cheveux. Fortes proéminences frontales. Cheveux légèrement frisotants—comme une ancienne frisure du fer. Figure carrée. Tête osseuse... les yeux que vous savez!

Voilà le soldat que M. Gambetta a choisi! La Révolution a salué ce choix par des cris de paon.

TEMPÉRATURE.—Le temps est doux et la neige tombe depuis le matin à flocons.

TELEGRAPHIE GENERALE

Paris, 2.—M. Gambetta a repris la direction de la République française.

Bontoux, président, et Feder, gérant de l'Union générale, ont été arrêtés hier soir à une réunion des directeurs. On dit que des procédures vont être instituées contre plusieurs des directeurs. Bontoux et Feder ont demandé d'être admis à caution, mais cela leur a été refusé.

M. Leroyer, ex-député ministre de la justice, a été élu aujourd'hui président du Sénat.

La Banque du Crédit provincial et quelques courtiers du dehors ne peuvent rencontrer leurs obligations à raison de la catastrophe de l'Union générale. Bontoux et Feder sont accusés d'abus de confiance, ayant spéculé avec l'argent des déposants.

Une dépêche spéciale de Tunis mande que tout est tranquille dans la Régence. Toute la tribu des Hammamas, qui comprend 1,000 tentes, est retournée sur son territoire et a commencé à payer les arrérages de taxes et la contribution de guerre.

Londres, 2.—Les partisans de M. Parnell à la Chambre des Communes ont décidé de voter avec Sir Stafford Northcote contre l'admission de M. Bradlaugh.

Il y a eu aujourd'hui à Manchester et à Glasgow, des réunions dans lesquelles on a condamné en termes énergiques les atrocités commises contre les juifs de Russie.

Le Times a publié un récit fort détaillé quoique incomplet des persécutions dont les trois millions de juifs qui habitent la Russie ont été victimes depuis une année dans les gouvernements de Kerson, de Tauride, de Pultawa, de Kiew et d'Odessa. Après avoir lu ce récit, il est impossible de ne pas éprouver un sentiment de surprise et d'humiliation en constatant que de pareils faits de barbarie peuvent encore se produire dans un siècle de civilisation et dans un pays chrétien comme la Russie. L'esprit que montrent d'ailleurs non-seulement les classes ignorantes, mais aussi les classes les plus élevées de la société russe, qui devraient ne pas partager des préjugés d'un autre temps, est parfaitement caractérisé par cette réponse du gouverneur de Kiew à qui l'on venait demander protection pour les juifs: "Croyez-vous que je vais dérangé des soldats pour un tas de juifs?" Aussi la population comprenant parfaitement l'indication s'empresse-t-elle de se livrer aux actes les plus barbares et de piller quelques centaines d'habitations juives, se comportant comme les bachi-bouzouks dans cette Bulgarie que la Russie avait si à cœur d'arracher à leur brutalité. Que penserait l'Europe le jour où il serait insinué que les vainqueurs des Turcs ne possèdent pas un niveau moral plus élevé que les vaincus, et que les abominations dont ils ont voulu empêcher le retour sur la rive droite du Danube, se produisent chaque jour chez eux.

Dublin, 2.—Un préteur du nom de Pheelan, a été trouvé assassiné dans sa maison à Cashel.

Berlin, 2.—Dans le landtag, l'un des nouveaux députés du Schleswig ou du Danemark a refusé de prêter le serment voulu et a perdu son siège.

St. Petersbourg, 2.—On rapporte que la persécution contre les juifs, dans le district de Pultawa, a été renouvelée et qu'on en a massacré un certain nombre.

Les déclarations à la douane de Taganrog, atteignent le chiffre de 70 millions de roubles.

Sofia, Bulgarie, 2.—Les édifices du parlement de Bulgarie ont été détruits par le feu, hier.

AFFAIRE GUTEAU.

Washington, 2.—Hier soir, Guiteau était fort agité, frappant du pied avec rage le plancher de sa cellule et s'écriant: "Il me faut de bons avocats pour plaider cette cause. Lorsque je retournerai à mes conférences, j'aurai tout plein d'argent. Je ne veux plus de Scoville." Il a ajouté ensuite: "Je ne veux pas que qui que ce soit spéculé sur mon corps, mes parents pas plus que les autres. J'ai l'intention de le léguer à quelque institution, mais je vais m'en servir encore longtemps pour mon propre compte."

L'assassin devient plus nerveux et très irritable. Il a pris du froid et il a beaucoup d'inflammation dans les yeux. Un des officiers de la prison a dit qu'il ne serait pas surpris que Guiteau trépassât avant la date fixée pour son exécution, car sa santé s'en va rapidement.

John W. Guiteau a visité le prisonnier hier soir, et il dit que son frère est fou à lier. Il déclare qu'il ne permettra

pas que le corps de l'assassin soit exhibé devant le public.

M. Scoville dit que si l'offre faite par une maison de Philadelphie d'exhiber le corps de Guiteau est acceptée par ses parents, il recommandera que toutes les dettes de l'assassin soient payées et que le surplus des recettes soit donné à quelque asile d'aliénés. La maison qui entreprendra la chose devra de plus donner l'assurance que les restes de Guiteau seront respectés partout et qu'on les protégera contre les voleurs de cadavres.

M. Scoville n'a pas abandonné tout espoir de faire renverser le verdict des jurés. Si l'exécution a lieu, il insistera sur l'examen post mortem de la cervelle du supplicié, et il espère qu'on découvrirait alors l'insanité d'esprit de Guiteau.

M. Reed, qui a défendu Guiteau de concert avec M. Scoville, dit que l'idée d'exhiber son corps est monstrueuse et un outrage aux convenances les plus élémentaires. Il ajoute qu'une chose semblable ne devrait pas être permise et qu'une personne qui voudrait l'entreprendre devrait être arrêtée et condamnée comme une nuisance publique.

Mme. Scoville, sœur de Guiteau, dit que quand même sa famille mourrait de faim, elle ne consentirait pas à voir le corps de son frère exposé à la curiosité publique.

NOUVELLES DE WINNIPEG.

Un de nos amis de Québec, Monsieur Arthur Toussaint, en voyage en ce moment au Nord-Ouest, nous écrit en date du 27 janvier, une lettre fort intéressante sur Winnipeg et l'état des affaires dans la capitale du Manitoba.

Il est indubitable que Winnipeg est de la même famille que la ville de Chicago; les villes de cette famille-là, comme certaines plantes, croissent avec une merveilleuse rapidité, une énergie de vitalité qui étonne même ses propres habitants. Le numéraire y circule en quantité dans tous les coins; le modeste sou que dans la province de Québec, on continue d'économiser dans les profondeurs d'un pied de bas, est à peine regardé à Winnipeg; on commence à compter depuis la pièce de 5 cts, pas au-dessous. On ne trouve pas d'effet dont le plus bas prix soit au-dessous de la petite pièce de cinq cts. L'air est à la spéculation sous toutes formes, et particulièrement sur les terrains de la prairie bornée par des horizons sans fin. Les acheteurs voient déjà en imagination les vastes pâtés de maisons qui constitueront les faubourgs de la future métropole.

Les rues sont encombrées de spéculateurs sur lots et dont naturellement le principal sujet de conversation est lots, blocs, terres, etc. Les gamins s'en mêlent; un étranger se montre-t-il le nez dans une rue, qu'ils le suivent et l'abordent toujours en lui demandant: —Sir, do you want to buy a lot?

Notre ami s'étonne fort de la persistance avec laquelle les canadiens émigrent aux Etats-Unis, lorsqu'ils ont tant de chance de succès au Canada même, dans le Nord-Ouest.

Le gagne est, naturellement, en harmonie avec le mouvement des affaires. Cet hiver, les menuisiers ont de \$2.25 à \$2.50; les plâtriers de \$3.00 à \$5.00; les briquetiers de \$5.00 à \$7.50; des ouvriers de première classe ont gagné jusqu'à \$10.00.

M. Toussaint, au cours d'une visite à Mgr Taché et à l'hon. M. Cauchon, a obtenu des renseignements importants pour nos ouvriers. Le lieutenant gouverneur du Manitoba, que l'on sait être grand propriétaire à Winnipeg et dans les environs, et dont la fortune s'est arrondie de quelques milliers de piastres, a payé des ouvriers jusqu'à \$7.50; l'honorable M. Cauchon en emploiera un grand nombre l'été prochain; il a d'énormes constructions à faire dans Main Street.

Durant l'été, Mgr Taché fera construire un couvent; ce qui embarrasse l'évêque pour les travaux de cet édifice, c'est de trouver un certain nombre de briquetiers, maçons, plâtriers, et autres ouvriers. Mgr est décidé d'en faire venir du Canada.

Ce sont là de bonnes nouvelles pour nombre de nos ouvriers de Québec. Espérons qu'ils en feront leur profit.

De plus, dans le cours de l'été prochain, il doit se construire plusieurs centaines de maisons dans la ville. Les loyers sont bien rares dans la place. A l'heure qu'il est, il est presque impossible d'en trouver, ce n'est que par hasard que notre ami a pu trouver à louer un magasin sur Main Street, moyennant \$1,800 par année pour l'espace de trois ans et en plus un mois d'avance. Encore n'en prendra-t-il pos-

session qu'au mois d'avril. De suite, il aurait pu sous-louer son magasin pour le même terme de trois ans au prix de \$2,500 par année, en réalisant ainsi \$700 de bénéfice par an.

Les servantes gagnent de \$12 à \$15 par mois, et encore à ce prix-là il est impossible d'en trouver. Notre ami ajoute que s'il y en a en disponibilité au Canada, elles peuvent partir de suite pour Manitoba.

Quant aux ouvriers, ils peuvent attendre au mois d'avril pour entreprendre le voyage. On voit qu'après tout, Manitoba et sa capitale font espérer beaucoup. Des gens y sont appelés à y faire des fortunes colossales, c'est hors de doute. Quels seront ces heureux mortels? On en connaît déjà quelques-uns; mais les autres? Quoi qu'il en soit, la voie est ouverte à tout le monde, et dans cette course au clocher déjà commencée, la fortune en ce moment n'appartient pas tant aux plus habiles qu'aux plus agiles.

A TRAVERS LA VILLE.

CÉRÉMONIE RELIGIEUSE.—Dimanche prochain, solennité de la Purification, la Congrégation des hommes de la Haute Ville célébrera sa fête patronale. Il y aura, à cette occasion, grand'messe à 10 h. et vêpres à 4 h., suivies du sermon, de la bénédiction d'une bannière et du salut du Très Saint Sacrement. Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque bénira la bannière et donnera le salut. L'Union Musicale, sous la direction de M. Dugal, donnera en cette circonstance les plus beaux morceaux de son répertoire.

MORT A L'ÉTRANGER.—Un compatriote, M. Elzéar Routhier, menuisier, autrefois de Québec, est mort dimanche, le 29 janvier, à Détroit, Michigan, à l'âge de 59 ans.

LA LIGUE IRLANDAISE.—La somme de \$400 a été expédiée mercredi au Irish World, de New-York, par la branche de Québec, pour la ligue agraire d'Irlande.

ŒUVRE DU PATRONAGE.—Une soirée dramatique, gymnastique et musicale au profit de l'Œuvre du patronage aura lieu lundi, le 6 février, à la salle Jacques-Cartier, pour clore définitivement le bazar. Le public amateur de belles soirées ne manquera pas sans doute, l'occasion de venir passer une soirée agréable tout en faisant la charité. Il suffit de dire que les Amateurs canadiens se sont chargés de l'exécution d'une partie du programme, pour que le public vienne applaudir ces jeunes gens si populaires. La partie dramatique est confiée à des amateurs qui ont fait leurs preuves dans l'art théâtral.

ACCIDENT.—Hier matin, vers onze heures, M. W. Wurtele, marchand quincaillier, a glissé sur le trottoir, tournant le pied de la côte Lamontagne, et s'est fracturé la jambe gauche au-dessous du genou. M. S. Wilson Drum, et W. J. Stanley, qui descendaient en arrière de M. Wurtele, l'ont relevé et aidé à monter dans une voiture qui l'a transporté chez le Dr. Sewell où il a reçu les soins que nécessitait son état.

Nous profitons de cette occasion pour démontrer l'avantage qu'il y a de prendre une assurance sur les accidents. Si M. Wurtele possédait une assurance à la Travelers Insurance Company, dont M. S. Wilson Drum est le seul agent à Québec, il toucherait, chaque semaine qu'il ne pourra vaquer à ses affaires, la même somme qu'il paierait comme prime annuelle. La prime sur une assurance de \$1,000 est de cinq piastres. La même compagnie prend aussi des assurances sur la vie.

MARITIME.—On mande de Boston que l'ouragan qui a passé mardi sur les côtes de la Nouvelle Angleterre, est le plus terrible qui se soit produit depuis nombre d'années. Huit vaisseaux ont fait naufrage en dehors de la baie. Personne n'a perdu la vie mais plusieurs matelots ont failli être gelés à mort.

SALLE DE MUSIQUE.—La grande compagnie de la 5e Avenue, qui accompagne Mlle Hélène Blythe, doit jouer ce soir à Ottawa, sous le patronage de Son Excellence le gouverneur-général. Les journaux de Toronto font les plus grands éloges de la troupe, et disent que les représentations ont eu le plus grand succès. Ne tardez pas trop pour retenir vos sièges au magasin du Capt. Holliswell, car la vente est déjà considérable.

CE QU'EN PENSENT LES SUÉDOIS.—Le Suédois possède, entr'autres qualités, celle de savoir se conduire de manière à retirer le plus grand avantage dans toutes les transactions de la vie. Si l'on connaît quelque chose qui puisse lui être de quelque rapport, il communi-

MON KÉPI.

Ce matin, je l'ai retrouvé, oublié au fond d'une armoire, tout fin de poussière, ébrangé aux bords, rouillé aux chiffres, sans couleur et presque sans forme.

"Tiens! mon képi..." Et tout de suite je me suis rappelé cette journée de fin d'automne, chaude de soleil et d'enthousiasme, où je descendis dans la rue, tout fier de ma nouvelle coiffure, regardant mon fusil dans les vitrines pour rejoindre les bataillons du quartier et faire mon devoir de soldat citoyen.

On y croyait si bien à cette garde nationale! Dans les jardins publics, dans les squares, les avenues, aux carrefours, les compagnies se rangeaient, se numérotaient, alignant des blouses parmi les uniformes, des casquettes parmi les képis; car la hâte était grande. Nous autres, chaque matin, nous nous réunissions sur une place aux arcades basses, aux larges portes, toute pleine de broutilards et de courants d'air.

Tout cela eût été bien ridicule, sans cette basse profonde de canon, cet accompagnement continu qui donnait de l'aisance et de l'ampleur à nos manœuvres, étouffait les commandements trop grêles, atténuait les gâcheries, les maladrotes et dans ce grand mélodrame de Paris assiégé tenait l'emploi de ces musiques de scène dont on se sert au théâtre pour donner du pathétique aux situations.

Le plus beau, c'est quand nous montions au rempart... Je me vois encore, par ces matins brumeux, passant fièrement devant la colonne de Juillet et lui rendant les honneurs militaires. Portez, armes!... Et ces longues rues de Charonne pleines de peuple, ces pavés glissants où l'on avait tant de peine à marcher le pas; puis, en approchant des bastions nos tambours qui battaient la charge. Roulé, roulé! Il me semble que j'y suis... C'était si saisissant, cette frontière de Paris, ces talus verts creusés pour les canons, animés par les tentes déployées, la fumée des bivouacs, et ces silhouettes diminuées qui erraient tout en haut, dépassant l'entassement des sacs du bout des képis et de la pointe des baïonnettes.

Oh! ma première garde de nuit, cette course à tâtons dans le noir, dans la pluie, la patrouille roulant, se bousculant le long des talus mouillés, s'égrenant en chemin, et me laissant, moi dernier, perché sur la porte Montreuil, à une hauteur formidable. Quel temps de chien cette nuit-là! Dans le grand silence étendu sur la ville et sur la campagne, on n'entendait que le vent qui courait autour des remparts, courait les sentinelles, emportait les mots d'ordre et faisait claquer les vitres d'un vieux réverbère on bas sur le chemin de ronde. Le diable soit du réverbère! Je croyais chaque fois entendre traîner le sabre d'un uhlan et je restais là, l'arme haute, et le qui-vive! aux dents. Tout à coup la pluie devenait plus froide. Le ciel blanchissait sur Paris. On voyait monter une tour, une coupole. Un fiacre roulait au loin, une cloche sonnait. La ville géante s'éveillait, et dans son premier frisson national secouait un peu de vie autour d'elle. Un coq chantait de l'autre côté du talus... A mes pieds, dans le chemin de ronde encore noir, passait un bruit de pas, un cliquetis de ferraille; et à mon "halte-là! qui-vive!" lancé d'une voix terrible, une petite voix, timide et grelottante montait vers moi dans le brouillard: "Marchande de café!"

Que voulez-vous! On en était alors aux premiers jours du siège, et nous nous imaginions, pauvres miliciens naïfs, que les Prussiens passant sous le feu des forts, allaient arriver jusqu'au pied du rempart, appliquer leur échelle et grimper une belle nuit au milieu des hourras et des lances à feu agitées dans les ténébres... Avec ces imagina-

tions-là, vous pensez si on s'en donnait des alertes... Presque toutes les nuits, c'était des: "Aux armes! aux armes!" des réveils en sursaut, des bousculades à travers des faisceaux renversés, des officiers effarés qui nous criaient: "Du sang-froid! du sang-froid!" pour essayer de s'en donner à eux-mêmes; et puis, le jour venu, on apercevait un malheureux cheval échappé, gambadant sur les fortifications et brotant l'herbe du talus, sans se douter qu'à lui seul il avait figuré une section de cuirassiers blancs, et servi de cible à tout un bataillon en armes...

C'est tout cela que mon képi me rappelle; une foule d'émotions, d'aventures, de paysages, Nanterre, la Courneuve, le Moulin-Sarquet et ce joli coin de Marne où l'Intéropde 96e a vu le feu pour la première et la dernière fois. Les batteries prussiennes étaient en face de nous, installées au bord d'une route derrière un petit bois, comme un de ces hameaux tranquilles dont on voit la fumée à travers les branches: sur la ligne ferrée, à découvert, où nos chefs nous avaient oubliés, les obus pleuvaient avec des choirs retentissants et des étincelles sinistres... Ah! mon pauvre képi, tu n'étais pas trop crâne ce jour-là, et tu as bien des fois fait le salut militaire, plus bas même qu'il ne convenait.

N'importe! ce sont là de jolis souvenirs, un peu grotesques, mais avec un petit pompon d'héroïsme; et si tu ne m'en rappelles pas d'autres... Malheureusement il y a aussi les nuits de garde dans Paris, les postes dans les boutiques à louer, le poêle étouffant, les bancs cirés, les factions monotones aux portes des mairies devant la place mouillée de ce gâchis d'hiver qui reflète la ville dans ses ruisseaux, la police des rues, les patrouilles dans les flaques d'eau, les soldats qu'on ramassait ivres, errants, les filles, et les vendeurs, et ces matins blafards où l'on rentrait avec un masque de poussière et de fatigue, des odeurs de pipe, de pétrole, de vieux varech, collées aux vêtements. Et les longues journées bêtes, les élections d'officiers pleines de discussions, de papotages de compagnie, les punchs d'adieu, les tournées de petits verres, les plans de bataille expliqués sur des tables de café avec des allumettes, les votes, la politique et sa sœur la sainte flâne, cette inaction qu'on ne savait comment remplir, ce temps perdu qui vous enveloppait d'une atmosphère vide où l'on avait envie de s'agiter, de gestiquer. Et les chasses à l'espion, les défiances absurdes, les confidences exagérées, la sortie en masse, la trouée, toutes les folies, tous les délires d'un peuple emprisonné... Voilà ce que je retrouve, affreux képi, en te regardant. Tu es une amie toutes, toi aussi, ces folies-là. Et si le lendemain de Bazoval je ne t'avais pas jeté en haut d'une armoire, si j'avais fait comme tant d'autres qui se sont obstinés à te garder, à t'erner d'immortelles, de galons d'or, à rester des numéros dépareillés de bataillons épars, qui sait sur quelle barricade tu aurais fini par m'entraîner... Ah! décidément, képi de révolte et d'indiscipline, képi de paresse, d'ivresse, de club, de râlages, képi de la guerre civile, tu ne vauds pas même le coin de rebut que je t'avais laissé chez moi.

A la honte! ALPHONSE DAUDET.

EN POLICE CORRECTIONNELLE. — Le président. — Prévenu, avez-vous déjà été condamné?

—Oui, mon président, deux fois par les médecins.

TOTO. — Pour ses étrennes, on a donné au petit Jacques un chemin de fer.

Naturellement, il se dépêche de sortir de la caisse, la machine, les wagons; puis il continue à chercher, bien que la caisse soit vide.

—Mais tout est là, lui dit sa mère; que cherches-tu encore!

—Les accidents.

AU THEATRE. — La panique qui se produit généralement dans les rangs des spectateurs chaque fois qu'un incendie — même de peu d'importance — éclate dans un théâtre, nous rappelle un mot assez amusant de l'acteur Arnal:

Un soir, au Vaudeville, quelques décors avaient pris feu; une forte odeur de roussi se répandait dans la salle, et le public inquiet commençait à fuir, quand Arnal parut tout à coup sur la scène:

—Rassurez-vous, mesdames et messieurs, ce n'est rien, je vous en donne ma parole d'honneur.

Et comme la panique continuait: —Ah! ça, fait-il brusquement, est-ce que vous croyez que si c'était sérieux, je serais encore là?



LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME.

La Névralgie, Sciaticite, Lumbago, Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Ésquimaque, l'Inflammation du Gosier, Enflures et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positive du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendue Par Tous les Droguistes Et Commerçants De Médecines.

A. VOGELER & CIE., Baltimore, Md., U. S. A.

10 octobre 1881.

POUR LE DEJEUNER.

CHOCOLAT - MENIER

EXPOSITION DE PARIS, 1878

Obtention du premier prix

Grand diplôme d'honneur.

Consommation annuelle dépassant

20.000.000 livres

IL A REMPORTÉ 30 MÉDAILLES

A vendre partout.

JOHN HOBE & Co., Agents Généraux, Montréal.

1, rue de la Montreuil, Montréal.

CHANGEMENT D'HEURES

A PARTIR DE LUNDI, 2 JANVIER 1882

Les trains partiront comme suit

Table with 4 columns: Destination, Mixte, Malle, Exp. It lists train schedules for routes like Hochelaga to Ottawa, Hochelaga to Québec, and Hochelaga to St. Jérôme.

(Trains Locaux entre Aymer, Hull et Ottawa)

Sur tous les Trains pour Passagers il y a de magnifiques Chars-Palais et des Chars-Dortoirs élégants sur les Trains de Nuit.

Les Trains allant et venant d'Ottawa font rencontre avec les Trains allant et venant de Québec.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 heures P. M.

Tous les Trains font leur parcours d'une heure de Montréal, et quittent la Gare du Mile-End, 15 minutes plus tard qu'à Hochelaga.

Bureau Général, 13, Place d'Armes

BUREAU DES BILLETS: 13, PLACE D'ARMES, MONTREAL.

222, RUE ST. JACQUES, QUÉBEC.

OPPOSITE ST. LOUIS HOTEL, QUÉBEC.

OPPOSITE RUSSELL HOUSE, OTTAWA.

L. A. SENECAI, Surintendant G.

4 janvier 1882.

A LOUER

Deux Cottages, bien finis, à la barrière de la rue St. Valier, chemin de la Petite Rivière, à proximité du chemin de fer urbain. Aussi deux hauts de maison, même localité.

A. J. AUGER, No. 105, rue St. Pierre. Québec, 10 juin 1881.

LA SOCIÉTÉ PERMANENTE DE CONSTRUCTION DES ARTISANS

FONDÉE EN 1875

CAPITAL PERMANENT - - - - - \$100,000

MOBILE ACCUMULANT - - - - - 45,406

Surplus au fond permanent, 31 mars 1881 - - - - - \$8,520.78

do accumulant, 31 mars 1881 - - - - - 2,598.40

Total surplus - - - - - \$11,119.18

BUREAU: 105, RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE, QUÉBEC.

DIRECTEURS: S. LESAGE, ecr., président. J. PLAMONDON, ecr. E. R. FRECHETTE, ecr. J. ARCHER, ecr. J. A. DEFOY, ecr.

JEAN BLANCHET, ecr., C. R. M.P.P. vice-président. GEORGE LAQUET, ecr. OCTAVE MIGNON, ecr. CYRILLE DUQUET, ecr.

BANQUE DE LA SOCIÉTÉ: "LA BANQUE NATIONALE." Cette société continue de faire des avances sur garantie hypothécaire à des conditions avantageuses.

Québec, 14 janvier 1882—1m

Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien

La COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN offre à vendre des terres dans la FERTILE CONTRÉE de Manitoba et le Territoire du Nord-Ouest, moyennant certaines conditions de culture, à raison de

\$2.50 L'ACRE.

Le prix d'achat est payable un sixième comptant et la balance en cinq versements annuels avec intérêt à six pour cent.

UNE REMISE DE \$1.25 L'ACRE est allouée pour la culture, tel que décrit dans les règlements agraires de la Compagnie.

LES TITRES DE PROPRIÉTÉ.

de la Compagnie, que l'on peut se procurer dans toutes les agences de la Banque de Montréal, et dans les autres institutions financières au Canada, seront

Recus à dix pour cent de prime

sur leur valeur au pair, plus les intérêts composés, pour et en paiement du prix d'achat, diminués d'autant par conséquent le prix de la terre pour l'acheteur.

Des conditions spéciales seront faites aux compagnies d'émigration et d'agriculture. Pour copie des règlements agraires et autres détails, s'adresser au commissaire des terres de la compagnie, JOHN McTAVISH, à Winnipeg, ou au sous-signé.

(Par ordre des directeurs.)

Charles Drinkwater, Secrétaire.

MONTREAL, 1 décembre 1881. 16 décembre 1881.

Labor omnia vincit!

L'EMULSION DE PUTTNER

A surpassé toutes les autres préparations par la grande réputation médicale qu'elle a obtenue, et immédiatement après en avoir fait usage, on demeure convaincu que ce n'est pas une médecine fautive, mais qu'elle fait tout le bien qu'on en attend et qu'elle promet.

Je suis âgé de 42 ans et je fais trois services religieux tous les dimanches, sans compter les dimanches que j'ai à remplir les jours de la semaine, et je suis grandement endetté envers votre Emulsion, pour la vigueur de ton que j'apporte à des personnes souffrantes de la toux, du rhume, de la débilité, etc., et je me plais à reconnaître que dans chaque cas le résultat a répondu à ce qu'on en attendait.

En vous souhaitant tout le succès auquel vous avez droit, je suis, monsieur, votre dévoué.

P. J. FILLEUL, ministre épiscopalien.

EMULSION DE PUTTNER. JESTIME QUE C'EST UN REMÈDE SOUVERAIN

HALIFAX, N.-E., 7 fév 1881.

C. E. PUTTNER, M. PH.—Cher monsieur: J'ai fait usage, ainsi que les membres de ma famille, de votre Emulsion et je dois dire que j'en ai été parfaitement satisfait. Aussi tôt après avoir pu la médecine, on demeure convaincu que ce n'est pas une préparation fautive, mais qu'elle fait tout le bien qu'on en attend et qu'elle promet.

Je suis âgé de 42 ans et je fais trois services religieux tous les dimanches, sans compter les dimanches que j'ai à remplir les jours de la semaine, et je suis grandement endetté envers votre Emulsion, pour la vigueur de ton que j'apporte à des personnes souffrantes de la toux, du rhume, de la débilité, etc., et je me plais à reconnaître que dans chaque cas le résultat a répondu à ce qu'on en attendait.

En vous souhaitant tout le succès auquel vous avez droit, je suis, monsieur, votre dévoué.

P. J. FILLEUL, ministre épiscopalien.

EMULSION DE PUTTNER. JESTIME QUE C'EST UN REMÈDE SOUVERAIN

HALIFAX, N.-E., 7 fév 1881.

C. E. PUTTNER, M. PH.—Cher monsieur: Mon médecin m'ayant recommandé votre Emulsion, et en ayant fait usage, pendant quelque temps, j'estime que c'est un remède souverain. Elle m'a guéri en moins de temps que n'aurait pu le faire toute autre médecine dont j'ai fait usage antérieurement. La digestion en est en outre très facile.

Votre dévoué, MME. A. GLASS, 97 rue Cornwallis.

L'EMULSION DE PUTTNER EST LE GRAND DESIDÉRATUM.

C. E. PUTTNER, M. PH.—Cher monsieur: J'éprouve un plaisir réel à dire qu'ayant eu occasion de faire usage de l'Emulsion d'huile de foie de morue combinée par M. C. E. Puttner et contenant comme il est dit, du fer, j'ai trouvé que c'était le remède par excellence pour toutes les maladies qui requièrent le traitement en question. Elle est aussi agréable au goût, chose très désirable dans les préparations à l'huile de foie de morue.

Arch. Lawson, M. D., M. R. C. S., etc. Médecin à l'Asile des aveugles et Professeur de chirurgie au Collège Médical de Halifax.

DEMANDEZ L'Emulsion d'huile de foie de morue DE PUTTNER

COMBINÉE D'HYPOPHOSPHITES, ETC. Prix - - - - - 50 cents.

En vente à Québec chez Edmond Giroux & frère, R. McLeod, La Roche & Cie., et chez tous les pharmaciens.

Adresse: Compagnie d'Emulsion de Puttner, Halifax, N.-E. 7 janvier 1882.

Compagnie d'Assurance de Québec

contre le Feu.

On fait savoir par le présent que l'Assemblée Annuelle des Actionnaires se tiendra au BUREAU DE LA COMPAGNIE, LUNDI, le 6ème jour de FÉVRIER prochain, à DEUX heures de l'après-midi, où il sera alors soumis un état des affaires, et pour l'Élection des Directeurs.

Par ordre, W. L. FISHER, Secrétaire.

Québec, 21 janvier 1882—2s

AVIS.

La Rade en faveur de la Compagnie de la Haute-Ville, sera tirée Dimanche prochain au parloir des RR. P.P. Jésuites, à 1 heure précise. 29 janvier 1882—6f.

AVIS.

Avis est par le présent donné que le Seigneur Haydn de Québec demandera une acte d'incorporation à la prochaine session de la Législature de Québec. Québec, 3 janvier 1882.

AVIS PUBLIC.

Avis est par le présent donné qu'à la prochaine session de la Législature de la Province de Québec, il sera présenté un bill pour permettre à Prudent Bolet et autres de construire un pont sur la Rivière du sud communiquant de la terre de Israël Bolet à la terre de Jean Genouin en la paroisse de St. François, district de Montmagny avec le droit de prélever des péages, et le privilège exclusif de pont sur la dite rivière dans les limites de la dite paroisse St. François. BOSSÉ & LANGUEDOC, Procureurs des Requirants. 4 janvier 1882—1m

AVIS

La Société du Crédit Foncier Franco-Canadien demandera, à la prochaine session de la Législature de Québec, des amendements à son acte d'incorporation, dont quelques-uns concernent la régie de la Société et l'autre, nécessaire par l'extension de ses opérations dans les autres Provinces de la Puissance, et pour rendre son acte d'incorporation conforme aux pouvoirs que le Parlement du Canada lui a conférés. L'Administrateur-Délégué, J. WURTELE. Québec, ce 28 décembre 1881. 7 janvier 1882

AVIS

Est donné par les présentes qu'il sera introduit devant le Parlement de la Puissance, à sa prochaine session, une loi pour ratifier et confirmer les résolutions de "La Compagnie du chemin de fer de la Rive Nord" du douzième jour d'août et deuxième jour de Novembre mil huit cent soixante et quinze, ayant pour but de transférer à la province de Québec toute la propriété de la dite compagnie dans son chemin de fer alors en voie de construction entre les cités de Québec et Montréal, et les droits s'y rattachant; et aussi pour ratifier et confirmer l'acte de cession et transport passé par la Compagnie du chemin de fer de "Montréal, Ottawa et Occidental" le deuxième jour de Novembre mil-huit-cent-soixante et quinze, devant Mtra. Louis N. Dumouchel, notaire, au gouvernement de la province de Québec, de toute la propriété de la dite Compagnie dans son chemin de fer alors en voie de construction entre Montréal et Aymer avec un embranchement vers St. Jérôme, et les droits s'y rattachant. J. A. CHAPLEAU, Commissaire des chemins de fer. Québec, 20 décembre 1881. 21 décembre 1881—2m

POISSONS! POISSONS!

Eperlans frais. Petite Morue Française. Morue Salée. Saumon. Fumée. Désossée. Sardines à l'huile. au Poivre. aux Tomates. aux Saumon en Boîtes. Homards. Maquereaux. HUITRES SALES CARAQUETTES. BALTIMORE. A Vendre par, A. TOUSSAINT TOUSSAINT & FRÈRE. Québec, 5 janvier 1882.